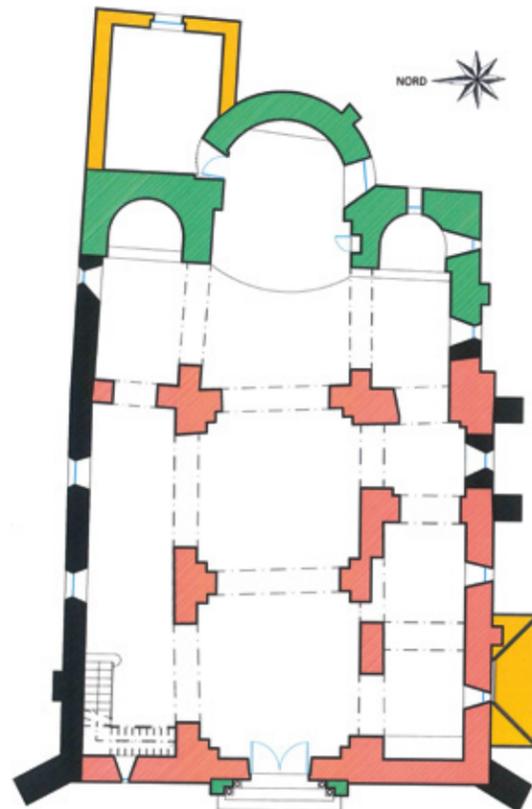


BRESNAY

Canton Souvigny, arrondissement Moulins, 373 habitants



1. Façade ouest



2. Plan (Lerner Ménis Noailhat, Architectes associés)

L'église de Bresnay, placée sous le vocable de saint Barthélémy, appartenait avant la création du diocèse de Moulins à celui de Clermont. La paroisse était alors la possession du prieuré de Souvigny, cette appartenance ayant été confirmée par une bulle du pape Eugène III en 1152.

Située au centre d'un petit bourg, c'est un modeste édifice, au plan irrégulier malgré une homogénéité apparente. La nef de deux travées et le bas-côté sud ainsi que la façade ouest remontent sans doute à la fin du XI^e siècle, alors que le chœur en hémicycle et les deux absidioles, de même forme mais prises dans un chevet plat, sont un peu plus récents et doivent dater du milieu du XII^e siècle. Le bas-côté nord, fortement désaxé vers le sud pour sa travée orientale, fut édifié au XVI^e siècle. La nef centrale a reçu une voûte en plein cintre articulée par des arcs doubleaux, le bas-côté sud une voûte en demi-berceau pour les deux travées occidentales et une voûte d'arête



3. Éducation de la Vierge



4. Vue sud-est



5. Fonts baptismaux, XV^e siècle



6. Devant d'autel : le Martyre de saint Sébastien, XV^e siècle

pour la travée orientale, laquelle soutient le clocher. Les travées orientales de la nef centrale et du bas-côté nord sont couvertes d'une charpente apparente, et la travée orientale du bas-côté nord a reçu un berceau en plein cintre.

La façade ouest, très simple, a conservé sa porte principale, ouvrant au centre d'un avant-corps. Cette porte en plein cintre est ornée d'une archivolt de deux voussoirs retombant sur des colonnes, dont les chapiteaux à feuillage indiquent la fin de l'époque romane. Le clocher à base carrée a été élevé au XVII^e siècle, et présente deux niveaux de baies en plein cintre. À la fin du XX^e siècle, un aménagement pour l'accès « handicapé » a été effectué en avant de la porte sud, couvert d'un petit auvent.

L'église n'est pas protégée au titre des monuments historiques, mais conserve des fonts baptismaux et un autel sculpté de la fin de l'époque gothique classés au titre des objets mobiliers, très intéressants.

L'aide de la Sauvegarde de l'Art français, d'un montant de 10 000 € versé en 2017, a permis la reprise de la charpente et des couvertures ainsi que la réfection des enduits extérieurs à la chaux traditionnelle. Le toit à pavillon du clocher a ainsi retrouvé sa couverture de tuiles plates, qui avaient été remplacées au XIX^e siècle par des ardoises inhabituelles en pareil cas.

Annie Regond

M. Généromont et P. Pradel, *Les Églises de France. Allier*, Paris, 1938, p. 15.